

## Proposer un panier d'accueil aux étudiants et aux professionnels

Fiche 3

Action 1 1.3

Axe 1 : Favoriser l'attractivité et l'aménagement du territoire  
Objectif 1.1 : Promotion du territoire

Diagnostic	Au-delà des actions, déclinées dans les axes précédents, en faveur des étudiants qui acceptent de venir en stage dans le Loir-et-Cher, et des professionnels de santé qui ont fait part de leur intention de s'y installer, il est important de valoriser leur démarche et de montrer notre satisfaction à les accueillir sur notre territoire
Enjeux	<b>Développer le meilleur accueil possible pour satisfaire les étudiants et les médecins qui viennent en Loir-et-Cher</b> <b>Les sensibiliser sur les atouts du département et leur apporter tous les renseignements susceptibles de les aider dans leurs installations professionnelle et familiale</b> <b>Personnaliser la prise en charge en fonction du professionnel, de ses origines, de son profil familial, pour prévenir tout échec dans son installation et la pérennisation de sa présence sur les territoires ruraux loir-et-chériens</b>
Actions	<b><u>Remise d'un panier d'accueil contenant :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des documents sur les atouts du département, des numéros utiles, des propositions de loisirs, culturelles, sportives et découverte d'entreprises, un cadeau de bienvenue</li> <li>• des fiches d'aide à l'installation (démarches administratives obligatoires, recherche de logement, rencontres avec d'autres professionnels de santé présents sur la zone géographique)</li> <li>• la liste des établissements scolaires susceptibles d'accueillir ses enfants,</li> <li>• la liste des structures proposant des activités périscolaires proches du lieu d'habitation et d'exercice (sport, culture, crèche, garde, centre de loisirs)</li> </ul> Permettre l'identification de la personne du guichet unique comme interlocutrice privilégiée pour l'accompagnement dans les démarches
Public(s) visé(s)	Professionnels de santé, étudiants
Pilote(s)	DADOPS
Partenaires et ressources partenariales	<b>Partenaire :</b> Conseil général <b>Ressources partenariales :</b> <u>CLS</u> de Blois : Axe 5 : Maintenir et attirer sur la ville de Blois des professionnels de santé
Leviers/freins	<b>Freins :</b> la personne ressources doit avoir des connaissances pointues tant sur les territoires, les aides diverses et les démarches administratives en lien avec les professionnels de santé <b>Leviers :</b> faire connaître le dispositif « Guichet Unique » et faire du site du Conseil général 41 un relais (liste structures scolaires, rappel de démarches, etc.)
Moyens mobilisés	Une personne ressource pouvant répondre à toutes les attentes des médecins qu'elles soient professionnelles ou familiales et satisfaire des installations professionnelles et familiale « clé en mains » Communication très large sur l'existence de ce guichet et l'exploitation régulière de retour d'expérience pour illustrer notre dispositif
Échéancier	Court terme, dans la mesure où celui-ci existe déjà mais son existence doit être communiquée plus largement pour être connue de tous et être ainsi une porte d'entrée et de soutien pour les professionnels donc plus efficace
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Nombre de personnes aidées, par types de requêtes et les résultats qualitatifs (enquête de satisfaction) et quantitatifs (les questions qui reviennent le plus souvent, le questionnement spécifique, les points à améliorer, etc.)